

## FICHE D'IDENTIFICATION D'INTERVENTIONS DE COOPERATION BILATERALE

### AECID

Date de la fiche	26/06/2019
Réalisée par	OTC Mauritanie

<b>Localisation géographique</b>	Mauritanie : Nouakchott, Nouadhibou, Rosso, Sélibabi, Aïoun, Kiffa et Aleg
<b>Titre</b>	Renforcement des capacités de la police mauritanienne en matière de traitement des violences basées sur le genre. Phase II.
<b>Objectif Stratégique de l'intervention</b>	<p><b>OG :</b> Contribuer à la défense et respect des droits des femmes à travers la lutte contre les violences basées sur le genre en Mauritanie.</p> <p><b>OS :</b> Renforcer la protection des droits des femmes et des enfants par l'amélioration de la prévention et du traitement des cas des violences basées sur le Genre par la police à Nouakchott, Nouadhibou, Rosso, Sélibabi, Aïoun, Kiffa et Aleg.</p>
<b>Brève description et activités principales</b>	<p>L'intervention proposée est une 2ème Phase du projet initié en décembre 2017, étant les zones d'intervention pour la 1ère phase, Nouakchott et Nouadhibou. Cette 2ème phase veut continuer le travail initié à NKT et NDB, en incluant des actions de traitement de l'information par la création d'un Cabinet de presse spécialisé dans le traitement des nouvelles sur les violences basées sur le genre qui sera effectif aux services centraux de la police. En outre, les actions du projet portées à terme durant la 1ère phase vont se développer dans d'autres zones du pays, plus spécifiquement à Rosso, Sélibabi, Aleg, Kiffa et Aïoun.</p> <p>En définitive, la continuation et élargissement du projet vise à améliorer la réponse de la police aux cas de VBG, mais très spécialement les cas des violences sexuelles faits aux mineurs, filles et garçons et aux femmes. Pour ce faire deux axes de travail sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>★ Outiller la police mauritanienne (nouvelles zones d'intervention) pour mieux s'organiser et coordonner dans la réponse donnée aux victimes, à partir du manuel/guide de traitement des cas de VBG et des procédures de prise en charge, référencements et obtention /centralisation de données officielles qui a été élaboré durant la 1ère phase. Ceci permettra, entre autres effets, de rendre plus visible le phénomène des VBG et surtout les violences sexuelles. Le traitement et analyse des données recueillies dans les bases de données installées dans les 4 Wilayas (3 de Nouakchott et 1 de Nouadhibou) comptera sur l'appui de l'expérience de la police espagnole spécialisée en la matière. Une grande importance va être donnée au suivi des données.</li> <li>★ Impliquer les acteurs clé pour la protection des droits (Autorités Locales, Société Civile, personnel de justice et Police) dans un plan de prévention des violences renouvelé et révisé pour l'adapter aux nouvelles zones d'intervention et les nouveaux acteurs travaillant dans le domaine de la prévention des VBG. Ce plan, à travers notamment la création d'un cabinet de presse spécialisé dans les VBG qui sera effectif grâce également à l'appui de la police espagnole dans la matière, permettra, d'une part, condamner les violences et les faire sortir du domaine des tabous ce qui va bénéficier les victimes et leur sortie de la stigmatisation sociale et d'une autre part, cela fera connaître l'action de la police en tant qu'agent de protection au service des populations.</li> </ul> <p>Les différents collectifs participant dans le projet vont interagir dans toutes les phases dans une étroite coordination.</p> <p><b>Résultats prévus</b></p> <p>1.- <b>Le manuel de procédures pour le traitement des cas de VBG</b> conforme aux standards internationaux et nationaux adopté lors de la 1ère phase du projet, est connu et appliqué par les agents de la police à Nouakchott, Nouadhibou, Sélibabi, Rosso, Aïoun, Kiffa et Aleg.</p>



	<p>2.- Les cas de VBG sont traités suivant les procédures standards par la police de NKT, NDB et les 5 nouvelles Wilayas d'intervention et ils sont systématisés et centralisés dans <b><u>une base de données officielle</u></b>,</p> <p>3.- Les populations de NKT, NDB et les nouvelles Wilayas d'intervention sont conscientisées sur la problématique des VBG <b><u>et l'importance de leur prévention grâce à la coordination</u></b> de la police, la SC et les Autorités locales et l'usage de l'information de manière respectueuse des Droits des victimes/survivantes.</p> <p><b>Activités :</b></p> <p><u>Echanges formatives entre la police espagnole et la police mauritanienne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission formative et d'échanges à Madrid pour la police mauritanienne (<i>traitement et analyse de données à la suite des bases de données installées et en fonctionnement, sensibilisation dans le système d'éducation, évaluation de risques et protection des victimes</i>)</li> <li>- Mission formative des homologues de la Police Espagnole en Mauritanie</li> <li>- Formation de formateurs/trices</li> </ul> <p><u>Multiplification de la formation en Mauritanie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplification formation et diffusion du manuel entre les agents des commissariats et postes de police des Wilayas de Rosso, Sélibabi, Kaédi, Kiffa, Aleg et Aioun (200 pers. par Willaya)</li> <li>- Présentation officielle, dans chaque nouvelle wilaya d'intervention, du Manuel de procédures aux autres acteurs (SC et autorités)</li> </ul> <p><u>Mise en œuvre du manuel/guide de procédures pour le traitement des victimes des violences basées sur le genre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de dossiers et référencement de cas.</li> <li>- Prise en charge initiale des victimes.</li> <li>- Mise à disposition des outils de suivi et coordination (Installation et alimentation d'une Base de données des cas) dans les nouvelles zones d'intervention.</li> <li>- Plan de formation informatique pour les agents en utilisation de la base de données et de systèmes de partage de données entre les différentes villes d'intervention.</li> </ul> <p><u>Mise à jour du plan de prévention des violences de genre adapté aux nouvelles zones d'intervention et continuation des actions de prévention à NKT et NDB.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision du Plan de conscientisation/sensibilisation réalisé lors de la 1ère phase du projet pour adaptation aux réalités des nouvelles zones.</li> <li>- Création d'un cabinet de presse dans la police, spécialisé dans le traitement médiatique des cas des VS, pour éviter la victimisation et l'effet par ricochet</li> <li>- Mise en œuvre du Plan de prévention dans les nouvelles zones et continuité de la coordination initiée entre la police et les acteurs de la SC et Autorités locales.</li> </ul>
<b>Unité qui finance</b>	Direction de Coopération avec l'Afrique et l'Asie
<b>Données générales</b>	<p><b>Date de commencement / date de finalisation :</b> 20 mois</p> <p><b>Entité bénéficiaire de l'intervention :</b> Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) et ses Brigades des mineurs</p>



	<p><b>Entité/s partenaire/s local/aux</b> : ONGDs Spécialisées dans le traitement des violences basées sur le Genre, Ministères de la Justice, Ministère des affaires sociales, Enfance et famille (MASEF), Ministère de l'éducation, Ministère de la Santé, ONGDs internationales, Autorités locales.</p>			
<p><b>Problématique à traiter :</b></p>	<p>La problématique majeure des violences basées sur le genre, et de manière spéciale les violences sexuelles, dont les femmes et les mineurs sont les victimes récurrentes, est d'une part l'invisibilité de l'existence et l'envergure du phénomène et d'une autre part les difficultés des victimes pour y accéder à une prise en charge minimale, voire la réparation complète de leurs droits.</p> <p><u>L'invisibilité des VBG</u>, et en spécial les violences sexuelles, est causée par une multiplicité de facteurs, dont deux très importants et à signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Les pesanteurs socioculturelles</u> qui font des violences sexuelles une affaire privée,</li> <li>- <u>La culpabilisation</u> dont les victimes souffrent habituellement.</li> </ul> <p><u>Les difficultés d'accès des victimes à la prise en charge minimale et à la réparation de leurs droits</u>, sont dues également à deux facteurs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de connaissance des procédures existantes, légales et approuvées par le gouvernement mauritanien dans le cadre du traitement des VBG y compris les violences sexuelles (SOPS, Code Pénal, Code du Statut Personnel, législation internationale et régionale comme la CEDEF, CDE, Protocole de Maputo, lignes directrices pour le traitement des Violences sexuelles et leurs conséquences, etc..).</li> <li>- <u>Coût élevé pour les familles</u>, du temps et moyens financiers pour pouvoir suivre les procédures établies à cause du manque d'organisation et coordination entre les différentes étapes et acteurs.</li> </ul>			
<p><b>Domaine stratégique où elle s'insère</b></p>	<p><b>Programme MASAR</b>, plus spécifiquement en s'alignant avec ses Objectifs spécifiques 1 et 2 :</p> <p>O.E.1 Promotion du renforcement des institutions publiques afin qu'elles développent des politiques qui assurent la gouvernance démocratique, le développement économique et social, le respect des droits humains et l'égalité de genre ;</p> <p>O.E.2 Appui à la modernisation, la professionnalisation et la démocratisation des organismes responsables de la sécurité des citoyens et citoyennes.</p> <p>Et finalement avec son résultat 1.6 : <u>Améliorée l'adéquation de l'actuation des forces et corps de sécurité au respect des Droits Humains et aux normes de l'Etat de droit.</u></p> <p><b>ODD :</b></p> <p><b>ODD 5 : Egalité de Genre</b></p> <p><b>Cibles :</b></p> <p>5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p> <p>5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation</p>			
<p><b>Budget estimatif (en euros)</b></p>	<p><b>Coût total</b></p>	<p><b>Apport AECID</b></p>	<p><b>Apport AECID / Total</b> 100%</p>	<p><b>Est-elle une intervention pluriannuelle ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

<b>Secteur principal d'intervention</b>	<input type="checkbox"/> Eau et assainissement <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance démocratique <input type="checkbox"/> Science, technologie et investigation <input type="checkbox"/> Construction de la Paix <input type="checkbox"/> Culture et Développement <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi <input type="checkbox"/> Développement Rural, Sécurité Alimentaire et Nutrition	<input type="checkbox"/> Education <input checked="" type="checkbox"/> Genre en Développement <input type="checkbox"/> Environnement, Changement Climatique et habitabilité <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Secteurs spécifiques de l'Action Humanitaire
<b>Bénéficiaires directs/es et indirects/es</b>	<p><u>Directs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires directs de ce projet sont approximativement <b>3000 victimes de VBG</b>, en spécial les femmes, filles et garçons victimes de violence sexuelle à Nouakchott, Nouadhibou, Selibabi, Rosso, Kiffa, Aleg et Aioun qui pourront initier les démarches nécessaires pour traiter leurs cas sans être culpabilisées et en respectant leurs droits fondamentaux.</li> <li>- <b>200 professionnels appartenant aux corps de la police judiciaire</b> dans toutes ses catégories,</li> <li>- <b>240 professionnels appartenant au personnel des brigades des mineurs</b> de Nouakchott et Nouadhibou, les commissariats chargés des mineurs à Rosso, Selibabi, Kiffa, Aleg et Aioun, qui vont compter sur un manuel leur servant de guide pour une meilleure performance des tâches habituelles. Ils pourront compter également sur des technologies et personnel formé pour assurer le recueil de données fiables, centralisées et actualisées.</li> <li>- <b>5 ONGs</b>, au moins, accréditées dans l'assistance sociale dans les brigades des mineurs qui verront renforcée sa fonction d'accompagnement des victimes et de traitement des violences basées sur le genre.</li> </ul> <p><u>Indirects :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires indirectes sont les <b>familles des victimes</b> qui auront la possibilité de dénoncer les cas des violences et la prise en charge initiale leur permettant d'aller au-delà des arrangements familiaux</li> <li>- Les <b>autorités locales et Organisations de la Société Civile</b> qui participeront de manière coordonnée dans le plan de prévention des VBG dans les Mouquataas de Nouakchott et Nouadhibou.</li> <li>- La population mauritanienne qui aura de recours pour rendre visible la problématique sociale des VBG</li> </ul>	
<b>Processus d'identification</b>	<p>Le projet est une 2<sup>ème</sup> phase d'une intervention initiée en décembre de 2017. Les nouvelles zones d'intervention identifiées sont connues par leur absence des mécanismes de traitement de cas de VBG et en conséquence de l'invisibilité absolue de ce phénomène que, selon les OSC, touche un bon pourcentage de la population.</p> <p>Des ONGs espagnoles ont commencé à travailler dans le domaine médical dans des zones comme Sélibabi, permettant ceci de répéter l'expérience de coordination ente la police et la santé.</p> <p>De même, on va profiter du fait que plusieurs PTFs travaillent présentement dans la formation des journalistes, pour créer des synergies avec eux et compter sur ces journalistes déjà formés/es pour gérer le cabinet de presse au siège de la police.</p>	
<b>Programme où l'intervention est insérée (si c'est le cas)</b>	<input type="checkbox"/> APIA <input type="checkbox"/> CEDEAO <input checked="" type="checkbox"/> Masar	
<b>Type de subvention</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention de politique extérieure Mixte (en nature et en espèce)	
<b>Coopération avec des fonds de l'UE</b>	NON	